

Acte pour la protection des oiseaux insectivores et autres, utiles à l'agriculture.

(Sanctionné le 30 Juin 1864)

Considérant que la destruction des oiseaux insectivores est préjudiciable à l'agriculture, et qu'il est inutile et cruel de tuer et prendre les oiseaux chanteurs et autres petits oiseaux : à ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du conseil législatif et de l'assemblée législative du Canada, décrète ce qui suit :

1o. Il est défendu de tirer, détruire, tuer ou blesser ou de chercher à tirer, détruire, tuer ou blesser aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les aigles, faucons, éperviers, et autres oiseaux de la famille des aigles, pigeons sauvages (tourterres), les martin-pêcheurs, corbeaux et corneilles, — entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

2o. Il est défendu de prendre, acheter, vendre, exposer en vente ou avoir en sa possession aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces ci-dessus énumérées ; ou de tendre en tout ou en partie aucun filet, trébuchet, piège, collet, cage, ou aucun mécanisme ou engin, au moyen duquel aucun oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces ci-dessus énumérées, pourra être tué ou pris, entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

3o. Il est défendu d'enlever les nids, blesser ou avoir en sa possession ou détruire les petits ou œufs d'aucune espèce d'oiseau quelconque, excepté ceux des aigles, faucons, éperviers, et autres oiseaux de la famille des aigles, et des martin-pêcheurs entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

4o. Pourvu toujours que le présent acte ne s'appliquera pas aux oiseaux importés ni aux oiseaux domestiques ou oiseaux communément appelés volailles ; il ne sera pas non plus défendu d'acheter, vendre, exposer en vente ou avoir en sa possession aucun oiseau pris hors de la saison de prohibition ; mais la preuve que tel oiseau n'est ainsi pris sera entièrement à la charge du prévenu dont le serment seul suffira.

### Procédé contre la météorisation

La météorisation, tympanite des ruminants, enflure abdominale, éprouve souvent les cultivateurs. Elle provient de plusieurs causes ; entre autres, de certaines légumineuses pâturées, notamment la luzerne et le trèfle. Son action est fort singulière, car elle varie suivant les lieux, les cultures, les saisons, les heures du jour, l'état du ciel et des animaux : Nulle habituellement sur les jeunes bêtes et même sur quelques adultes, elle est violente, même foudroyante, sur celles qu'ont altérées le travail, la lactation ou quelque légion organique. Les accidents les plus ordinaires ont lieu dans les après-midi, quand la température est la plus chaude et l'herbe la plus sèche.

Un troupeau qui pacage sur un arpent de trèfle en le traversant, sans s'y planter, en sort communément sain et sauf ; mais pour peu qu'il s'y arrête, que le gardien soit nonchalant, les effets se montrent bientôt sensibles et dès lors dangereux.

Le plus fréquemment c'est une bête qui s'échappe du pâturage tondu et aride, pour tomber sur un trèfle, gazon frais et dur. Ce fruit qu'elle sait défendre, et que la dent du chien ou le bâton du berger vont lui ravir, elle se hâte d'en faire de grosses et rapides gorgées. Elle accélère et elle assure toute à la fois sa perte.

Il est rare qu'on s'aperçoive immédiatement du terrible symptôme, et d'ailleurs le berger, que d'ordinaire il compromet, n'est guère pressé de le signaler. Quelque peu qu'il tarde, il aggrave sa condition ; il a le temps de voir le désordre croître, empirer et triompher.

L'administration des remèdes, étant en général bien difficile, quelquefois impossible, les rend nécessairement incertains ; il en résulte une défaveur qui suscite de nouveaux moyens, dont le crédit ne brille pas davantage ; plus il y en a et moins on s'y fie. Ainsi leur multiplicité, dans les cas pressants, apporte plus de confusion que de secours ; mieux vaudrait n'en avoir qu'un et qu'il fut bon.

Le principal consiste dans l'expulsion des gaz qui gonflent les flancs comme un ballon, on recommande subsidiairement de les faire rendre par la bouche, en introduisant une baguette dans le

rumen par l'œsophage, ou bien en plaçant au fond du palais une matière propre à exciter le mouvement des mâchoires. Enfin, lorsque la distension de la panse est excessive, et la suffocation imminente, on conseille de faire sur le flanc gauche une ouverture pour fournir une issue au gaz. Ce moyen, très-efficace, sans contredit, n'en est pas moins des plus périlleux, opéré inopportunément ou maladroitement par des hommes étrangers à la pratique de l'art.

Si donc chacun a son remède qu'il vante, j'ai aussi naturellement mon secret, et l'idée m'est aujourd'hui venue de le proposer à mon tour.

Me promenant un dimanche, par une soirée d'été, j'entrai chez un riche paysan, de mes bons amis, et je me mis à causer avec lui dans son salon, c'est à dire dans sa vaste cuisine. Pendant ce temps-là, une de ses filles gardait un troupeau de chèvres, dans une prairie voisine, et quelques jeunes gens, suivant les us et coutumes, étaient allés lui offrir leurs services ; ils l'aiderent si bien avec leurs joyeux et galants propos, qu'une des chèvres s'éclipça sans que l'on s'en aperçut. On n'apprit sa fuite qu'en la voyant revenir, sortant d'un champ de trèfle, et se dirigeant, toute roide et chancelante, vers la fontaine, où son début fut de se jeter dedans, la tête première. Les garçons reconrus la retirèrent de l'eau et l'étendirent inanimée sur le bord, puis, dans leur humeur bouffonne, ils la chargèrent sur une civière et vinrent, avec de bruyantes risées, la déposer au milieu de la cuisine de notre conversation. La bête, dégoutante d'eau et résonnant comme un tambour, roula sur le plancher sans donner aucun signe de vie. Était-elle paralysée, asphyxiée ou réellement morte ? on ne le savait ; et ce qu'il fallait faire, on ne le savait encore moins.

Une inspiration me vint. " Nous avons là, leur dis-je, un beau sujet d'expérience ; nous ne risquons rien puisque la malade est sinon troussée du moins condamnée. Dans tous les cas, il s'en coûtera guère. Vite la seringue de la maison et à l'œuvre. " On apporta la seringue, armée de sa canule, et l'une des filles se chargea de la manœuvrer.

Il s'agissait d'introduire la canule dans le fondement, besogne qui fut assez ardue, tant le canal se trouvait resserré ; il s'agissait ensuite de retirer le piston, ce qui n'exigea pas moins de vigueur et d'adresse. Cela fait, la seringue, pleine de gaz fétides, fut déchargée par la fenêtre. On retira deux, trois, quatre fois, et graduellement avec plus de facilité. A la cinquième ou sixième aspiration, un long et plaintif bêlement retentit sur le plancher, et eut pour écho une explosion de fou rire. Décidément l'animal respirait encore, et bientôt nous en eûmes une preuve de plus dans des frissonnements convulsifs. Il valait donc la peine qu'on lui appliquât sur le dos une couverture pour la réchauffer, et qu'à cet effet on le mit debout. En conséquence, les jeunes gens le relevèrent et lui servirent d'appui, car ses jambes ainsi que sa tête demeuraient inertes et pendantes.

On fit jouer de nouveau la petite pompe, et deux ou trois nouveaux coups de piston occasionnèrent l'évacuation de quelques durs crottins, suivis d'un versement d'urine. Pendant que nous étions dans la muette contemplation de ces prodromes de la cure, voilà que brusquement, à l'improviste, une espèce d'ouragan, avec un sifflement prolongé, sortit enonstantement de cette outre d'Éole. Le débordement fut instantané et complet ; en même temps, les pieds appuyèrent sur le sol, et la chèvre se soutint sur ses jambes. On pompa encore une fois, et on allait généreusement recéder, lorsque soudain la couverture sauta en l'air, et la malade, en deux ou trois bonds, franchissait la porte restée ouverte, courut ou galop à la recherche de ses compagnes.

La maladie n'eut pas d'autres suites, et l'on conserva longtemps la bête, jouissant d'une santé florissante.

Le traitement, y compris les nombreux entr'actes, ne dura pas une demi-heure.

L'expérience avait réussi ; tous les assistants l'apprécièrent et ne l'ont pas oubliée.

Pour mon compte, depuis lors, je n'ai pas usé d'autre remède contre les gonflements, et je m'en suis constamment bien trouvé.

La seringue est, à la campagne, un meuble indispensable dans toute famille, et principalement dans toute exploitation ; elle y est toujours sous la main, dans un coin bien connu et prête à fonctionner. Avec elle il n'est besoin que d'une personne, d'une femme, d'un enfant à la rigueur, pour démétéoriser un bœuf. La